

PLAN DE DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN

1. Les besoins et les objectifs de formation

Le projet éducatif est basé sur la participation de l'établissement à la formation de citoyens responsables et égaux, capables de prendre des initiatives, ouverts au monde, heureux et épanouis. Le projet éducatif vise à former des hommes et des femmes lucides, critiques, engagés et ouverts aux différences. Trois objectifs :

- Permettre à chaque élève de vivre des prises d'initiatives personnelles et/ou collectives
- Créer des conditions et des lieux de vie scolaire propice à la connaissance et au respect de l'autre
- Permettre à chaque élève de s'engager lucidement dans son propre projet de vie en l'emmenant à son plus haut niveau de compétences

A travers son ouverture à l'international, l'établissement souhaite développer la pratique des langues, ouvrir les élèves à une diversité culturelle permettant ainsi à chacun des jeunes de mieux appréhender le monde qui les entoure, de comprendre les enjeux de notre société, de découvrir de nouveaux modes de vie mais également d'aller à la rencontre de populations variées tant au niveau de leur culture qu'au niveau de leur mode de vie. Il espère permettre à ces jeunes mais également au personnel d'être des vecteurs d'un nouveau savoir vivre ensemble quel que soit notre culture, notre religion afin de fonder une société plus juste, plus ouverte, plus égalitaire et empêcher le repli sur soi.

L'établissement est engagé depuis de nombreuses années vers cette ouverture à l'international à travers les différents projets menés dans l'établissement. Au niveau des classes du primaire, il favorise l'enseignement des langues étrangères, notamment l'anglais et l'allemand avec des enseignants de l'établissement mais également des intervenants extérieurs. Nos jeunes découvrent une nouvelle culture à travers la mise en place de voyages, notamment à Londres. En classe de collège et de lycée, l'établissement propose l'enseignement de l'anglais, de l'allemand pour lesquelles nous avons des classes européennes, de l'espagnol et de l'italien. Depuis de nombreuses années nous avons développé des partenariats avec des établissements dans divers pays à travers le monde (CD Louisville Kentucky (USA), et Koge Gymnasium Danemark, Gymnasium Schönau Allemagne, ...). En lien avec l'enseignement de ces langues sont développés des voyages et des partenariats. Nous avons mis en place également la passation des certifications en Anglais et en Allemand pour nos élèves qui sont dans les classes européennes en langue anglaise et allemande, mais nous leur avons également offert la possibilité de passer le TOEIC, en devenant centre d'examen pour nos élèves et personnels.

Ce projet s'inscrit dans la suite logique de l'engagement de l'établissement dans la découverte et l'approche de nouvelles cultures, dans la relation au monde. Dans cette

nouvelle approche, la proposition de stage à l'étranger faite à nos étudiants doit leur permettre de compléter les connaissances qu'ils ont acquises mais également d'appréhender une nouvelle pratique professionnelle. Cette mobilité doit leur permettre de découvrir un monde professionnel qui agit de façon différente du nôtre, selon des règles qui lui sont propres.

Les acteurs de cette mobilité sont l'équipe administrative qui facilite la réalisation de l'ensemble des démarches des étudiants qui partent en mobilité. L'équipe pédagogique accompagne l'étudiant dans la formulation de sa demande, la préparation de son départ (niveau de langue en vue du passage du test niveau B2, la connaissance du milieu sanitaire et social du pays et de la structure qui l'accueillera en stage), les partenaires à l'étranger avec lesquels nous allons nouer des liens et qui assureront l'encadrement du stagiaire.

La mobilité professionnelle doit permettre de :

- Découvrir les enjeux sanitaires et sociaux du pays d'accueil et les réponses apportées
- Mettre en œuvre des compétences professionnelles acquises au cours de leur première année de formation
- Mettre en œuvre des techniques de communication à travers l'utilisation d'outils divers pour rendre compte de son vécu (reportage photos, vidéo, échange via Skype,..)
- Appréhender de nouvelles méthodes de travail développées par le milieu professionnel dans lequel ils sont intégrés

2. Les activités de formation et les participants

a. Les étudiants

Le stage recherché est un stage en entreprise d'observation mais également de réalisation, de mise en pratique des compétences professionnelles acquises. Ce stage est d'une durée de 2 mois de fin mai à fin juillet environ et il peut se dérouler dans les pays partenaires cibles en lien avec la formation, à savoir l'Irlande, l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne, Il devra se dérouler dans des structures du champ sanitaire (établissements de santé par exemple), social (services sociaux d'aide aux familles, ...) ou médico-social (structures pour personnes âgées, personnes handicapées, ...). Les stagiaires doivent être encadrés par des cadres administratifs, adjoints de direction.

Les étudiants candidats sont des étudiants de 1ère année de BTS qui ont entre 19-22 ans environ. Ces étudiants doivent avoir énoncé leur souhait d'être candidat par une lettre de motivation et un dossier de candidature qui présentera le pays dans lequel l'étudiant souhaite partir, une étude du système de santé et social de ce pays et le repérage de structures qui pourraient correspondre au cadre du stage. Les étudiants devront attester de leur niveau de langue à un niveau B2. Ce niveau sera attesté par le passage du test de l'Europe avant le départ et ce test sera passé à nouveau au retour pour évaluer le niveau de langue au retour et voir les progrès de l'étudiant.

b. Les personnels

Les personnels de l'établissement (enseignants, responsable pédagogique, CPE ou tout autre professionnel de l'établissement). Ces mobilités permettront aux équipes d'appréhender le système de santé du pays d'accueil, de mieux comprendre le fonctionnement des structures, de comparer la législation des pays d'accueil avec notre propre législation. Ces mobilités doivent également permettre aux personnels de développer des compétences linguistiques, pédagogiques mais également professionnelles.

c. Le type de projet de mobilité

Le projet est d'une durée de 18 mois compte tenu de la période de stage qui est de fin mai à fin juillet environ et du calendrier de l'année scolaire pour les personnels. Ces derniers peuvent également choisir de faire leur mobilité sur des temps de vacances.

3. Les résultats des mobilités de formation

Cette mobilité permettra aux étudiants d'améliorer leurs compétences professionnelles et de les confronter au milieu professionnel étranger dans lequel ils évolueront. A travers ce stage, les étudiants seront motivés d'une façon tout à fait différente pour la poursuite de leurs études par la découverte d'un nouveau milieu, de pratiques professionnelles bien différentes dans certaines situations. Cette mobilité peut leur ouvrir les portes d'une poursuite d'étude en L3 dans des parcours qu'ils n'auraient peut-être pas envisagés. Ce stage peut également leur ouvrir des possibilités d'emploi dans des pays de l'UE sur des qualifications recherchées. Ils peuvent également apporter leur expérience lors des différents cours techniques de leur deuxième année, une nouvelle approche de la réglementation du travail, de la négociation professionnelle, de l'organisation du travail. Elle peut leur permettre d'acquérir une maîtrise de langue suffisamment importante pour pouvoir l'utiliser dans le cadre de leurs futures études mais aussi de leur profession. Ces expériences à l'étranger peuvent permettre aux étudiants de se confronter à une autre façon d'enseigner, d'apprendre. Ils peuvent appréhender une autre façon de gérer les rapports hiérarchiques, de percevoir la valorisation du travail et ainsi développer des capacités d'adaptation, d'ouverture mais également d'affirmation de soi, capacités formatrices professionnellement et personnellement. Cette expérience permet à l'étudiant une prise de risque et de développer des capacités de gestion de ce risque, de développer son autonomie. Ils acquièrent une certaine flexibilité dans le travail qui leur permet d'avoir une meilleure intégration dans les différents environnements professionnels. De plus, cette expérience à l'étranger est de plus en plus souvent exigée sur les CV. Ce stage à l'étranger lui permettra d'approfondir la connaissance d'une culture locale, d'appréhender des méthodes différentes liées au pays mais également des façons de penser différentes. Il pourra participer à des cours spécialisés dans un domaine, à des congrès ou des forums. Il pourra également se créer des contacts professionnels pour l'avenir. L'étudiant, pendant sa mobilité, pourra régulièrement témoigner de son expérience à travers des reportages photos qu'il adressera au responsable. Ces reportages seront mis en ligne sur le site de l'établissement afin de témoigner de son expérience. De même, au retour de l'étudiant, il pourra devenir un tuteur pour les nouveaux postulants afin de les aider dans la préparation de leur départ (papiers, logement,...). Il pourra échanger avec les autres élèves de l'établissement afin

de témoigner de l'importance des langues étrangères dans leur cursus scolaire mais également professionnel.

En ce qui concerne l'établissement, cette mobilité doit lui permettre de s'ouvrir à l'international et d'établir des partenariats ayant pour objectif de confronter des pratiques professionnelles afin de les faire évoluer, de les analyser et de les comparer. Elle vise à mieux appréhender les contextes professionnels des pays partenaires, de mieux comprendre la prise en charge de problèmes sanitaires et sociaux. Ainsi, l'établissement peut travailler à développer l'esprit critique de ces étudiants, à faire d'eux des citoyens européens responsables, conscients des enjeux de notre monde et de la nécessité de former des professionnels responsables

La mobilité des enseignants leur permet de confronter leurs pratiques, de mieux connaître le milieu professionnel qui accueille nos stagiaires et ainsi d'adapter la préparation du stage. De même, cela peut leur faciliter la présentation des cadres professionnels, des moyens de communication dans ces milieux et ainsi ils pourront réaliser un travail d'analyse comparative de ces cadres. Cette mobilité peut également faciliter l'utilisation d'une langue étrangère, même si elle n'est pas maîtrisée. Ces échanges visent aussi à améliorer la pratique linguistique des encadrants et ainsi faciliter le développement des échanges entre professionnels et mieux appréhender leurs demandes dans le cadre du stage de nos étudiants. Ces échanges peuvent leur permettre d'appréhender un nouveau rapport à l'enseignement, des outils de travail différents, des compétences exigées à l'étranger différentes de celles exigées en France. Ces expériences permettront de développer des partenariats internationaux mais peuvent offrir également la possibilité aux personnels de participer à des commissions plus institutionnelles pour améliorer l'éducation en France mais également au niveau européen. C'est aussi un moyen de récompenser le personnel, de le maintenir engagé et de valoriser son parcours.

Etudiant et personnel sont encouragés à constituer leur portfolio Europass. À Chaque personne partant en mobilité, est remis l'EUROPASS, chacun est incité à constituer son CV et son passeport des langues qui permet de mettre en valeur son parcours dans le cadre du projet Erasmus+. Les étudiants obtiennent leur supplément au diplôme.

